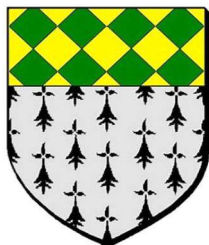


PONTEILS ET BRESIS

Le Mot du Maire

Année 2022, N°9

juillet



BULLETIN

INFOS

Bonjour,

Nous sommes en été depuis quelques jours seulement et pourtant les belles journées se succèdent depuis des mois. L'agrément d'une telle météo pose néanmoins la question suivante : Sans pluie, jusqu'à quand allons-nous avoir de l'eau ? Sur la partie basse du bassin de la Cèze, 4 communes sont ravitaillées en eau potable par camion depuis plusieurs semaines. Afin d'anticiper des pénuries d'eau dans les années à venir, nous allons devoir nous donner les moyens d'une part de stocker de l'eau de pluie pour les usages ménagers (cuves, bâches) et d'autre part d'économiser l'eau potable. Ainsi, certains Ponteilais ont déjà doté leur habitation de cuve de récupération d'eau de pluie destinée à un usage ménager ou à l'arrosage. Des réflexions et actions sont menées et vous sont présentées dans ce bulletin.

Par ailleurs, le projet de rénovation-extension du hangar communal progresse et l'architecte va lancer un appel d'offre d'ici la fin de l'été et nous comptons lancer les travaux à l'automne. Parallèlement, la rénovation de la salle communale suit son cours et les architectes finalisent les plans.

Malgré les rebonds épidémiques, les animations ont repris et c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons pour des moments de convivialité. Sachons adapter notre attitude en fonction des fragilités ou situation de chacun.

Je vous souhaite un bel été et je me tiens à votre disposition.

Le Maire

Etat civil

NAISSANCES

- ◆ Louis DAVEAU, le 14/02/2022 à Nîmes
fils de Guillaume et Elsa DAVEAU, domiciliés à Saint-Henri.
- ◆ Emilio RAYNAUD, le 25/04/2022 à Alès
fils de Sylvain RAYNAUD et Dorine CAYROCHE, domiciliés au Gas.
- ◆ Albane MARC, le 04/06/2022 à Alès
Fille de Sylvain MARC et Cécile COUSTES, domiciliés au Quartier Veyrat.



DECES

- ◆ Solange GAILLARD veuve PITON, décédée le 04/01/2022 à Villefort, domiciliée à Montselgues.
- ◆ Louis MONTELOU, décédé le 07/04/2022 au CH de Ponteil, domicilié au Chambon.



Infos Agents Communaux

- Le nouveau tracteur acheté récemment est opérationnel pour réaliser le fauchage du bord des voies communales. Plus confortable et climatisé, Il permettra un confort d'utilisation non négligeable pour les agents. Compte tenu du risque incendie élevé, nous avons été contraint d'arrêter l'utilisation de l'épaveuse durant deux semaines.



- L'intégration du NRO fibre sur le parking du hangar technique a nécessité d'importants travaux. Un enrochement et un banché ont été réalisés par nos agents afin de stabiliser le talus. Dans le cadre du déploiement de la fibre, la municipalité fait son possible pour faciliter son implantation sur la commune.



Actions CCAS



A l'initiative du CCAS, un certain nombre de résidents de l'EHPAD de Pontails ainsi que des habitants ont eu le bonheur de se voir offrir un splendide bouquet pour fêter leur anniversaire de 90 ans et plus. Cette occasion a ainsi permis d'honorer la doyenne de la commune qui a eu 95 ans le 27 mai. Toutes ont été très surprises et touchées par cette attention. Elles remercient le Centre Communal d'Action Sociale et la commune pour cette initiative.



Le 12 mai le repas des aînés a été fort apprécié. C'est avec joie et bonne humeur que les 50 convives ont partagé ce traditionnel moment de convivialité.



Groupe d'animation:
Anne-Catherine, Pierre
et Jacques.

L'eau dans tous ses états

Suite à l'épisode cévenol qui a sévi le 03 octobre 2021, il a été constaté de nombreux dégâts sur les abords de la Cèze notamment l'érosion des berges au niveau du Mercier et du pompage de l'Oultre. Depuis, les techniciens d'ABCèze ont réalisé un gros travail de nettoyage du lit de la rivière par tronçonnage des embâcles. De plus, une étude va être conduite afin de réfléchir à des actions qui permettraient de limiter voire supprimer l'érosion des berges à cet endroit dans le but de sécuriser les habitations environnantes ainsi que notre station de pompage de l'Oultre.

Nous avons constaté suite à la sécheresse de ce printemps que notre ressource en eau potable est fragile. Nous avons la chance de disposer d'un réseau, d'eau potable, bien maillé qui peut sursoir à une pénurie passagère sur l'un de nos points de captage. De plus, nous avons installé au niveau du pompage de la Cèze un système qui nous permettra de surveiller le niveau de ce captage. Néanmoins, une prise de conscience individuelle et collective sur une meilleure utilisation de la ressource doit être entamée (récupération des eaux de pluie, limitation de la consommation...). La municipalité réfléchit également à la mise en place de bâches de stockage d'eau qui seraient remplies lors de la période d'abondance.

Informations sur les Obligations Légales de Débroussaillage

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Une réunion publique s'est tenue le 24/05/2022 à la Mairie qui a permis de rappeler à tous les participants l'importance du débroussaillage ainsi que les règles à respecter par tous les propriétaires d'habitation. Vous comprendrez le bien fondé du débroussaillage en cliquant sur le lien suivant:

<https://youtu.be/7988uMqrmE>

Ce début juillet, l'incendie qui a eu lieu entre Bordezac et Bessèges doit servir d'avertissement et nous inviter à la plus grande vigilance.

CR COPIL « Ferme de reconquête »

Résumé de l'action Ferme de Reconquête

L'étude de la Chambre d'Agriculture du Gard concernant le potentiel agricole de la commune et les opportunités de développement de l'activité agricole touche à sa fin. Ce projet a été financé par la Région et porté par le SMAML (Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère), avec une démarche similaire conduite sur la commune de ST André CAPCEZE.

Ce travail a permis de mettre en valeur le potentiel de la commune en matière agricole, avec une dizaine d'exploitants actifs, un réseau d'eau important et des ressources en eau abondantes malgré un contexte de raréfaction et une obligation à court terme de réduire la consommation en eau de 30 % au regard des besoins de l'aval du département.

Les agriculteurs et les exploitants des prairies de fauche ont été questionnés concernant leurs besoins.

Les habitants et les propriétaires concernés ont pu se rencontrer et partager leurs problématiques lors de deux réunions publiques.

Suite à un manque de sécurisation des baux, une réunion a été pilotée par la SA-FER pour expliquer les différents types de baux ruraux.

La Chambre a aussi recensé les propriétaires favorables à la mise à disposition de terrains non utilisés et qui pourraient être dédiés à l'agriculture. Dans le but d'acquiescer du foncier, la mairie a entrepris de recenser les biens vacants sans maître de la commune.

Suite à la démarche, la commune n'a pas l'intention de porter, au titre de la collectivité, l'installation d'un nouvel exploitant agricole, ni de construire un bâtiment mais plutôt de conforter les exploitants déjà installés et de soutenir s'il y a lieu, de nouvelles installations. L'élevage caprin paraît une orientation souhaitable et le projet d'un couple qui souhaite s'installer au Chambonnet pourrait répondre à ce besoin. Les propriétaires terriens qui entourent la propriété sont actuellement sollicités pour mettre leurs terres à disposition pour des parcours potentiels. La Chambre d'Agriculture et la Commune soutiennent cette démarche, encore en cours de finalisation.



Une dernière réunion publique aura lieu à la mairie le 16 septembre à 18 h pour rendre compte du travail réalisé par la Chambre d'Agriculture et proposer des pistes d'actions ultérieures.

En lien avec l'Atlas de la Biodiversité et ses suites, ce sera aussi l'occasion de présenter aux propriétaires privés l'accompagnement possible jusqu'à 100 % pour le défrichage de terrains sous réserve de l'entretien par la suite pendant 5 ans par un agriculteur, afin de favoriser la réouverture des milieux.

Sont concernés les prés de fauche, les prés pâturés, les landes et la châtaigneraie, et ceci dans le cadre des contrats Natura 2000. Des exemples de projets de restauration seront présentés.

D'autres questions restent en suspens, telles que l'avenir des châtaigneraies, la mise en place d'un stockage hivernal de l'eau sur la commune pour répondre au changement climatique, l'incitation des citoyens à mettre en place à titre individuel la récupération des eaux de pluie.

Information du GAP

L'assemblée générale du GAP s'est tenue le dimanche 3 juillet. Après avoir fait le compte rendu sur les animations de l'année passée ainsi que le point financier, conformément aux statuts le bureau a démissionné. Un appel à candidature est lancé à toutes les personnes intéressées pour aider à l'organisation d'événements, elles seront les bienvenues.

Cette matinée s'est terminée par un excellent repas pris sous les platanes de la place de la Mairie servi par le traiteur SINDO de Génolhac et apprécié des 50 convives présents.

Le 12 juillet, une réunion du bureau s'est tenue à la salle polyvalente afin de composer le nouveau bureau. Emilie MAURAN a été élue présidente, France BAYARD trésorière et Christelle BERGER secrétaire. Le bureau ainsi constitué, le programme des futures animations a été discuté.

Mercredi 27 juillet - place de Ponteils:

Repas paëlla + Cinéma

* 19h00 - Repas: Paëlla / Dessert / Vin

* 22h00 - Projection du film "Le Temps des Secrets"

(sans réservation)

Fête du 15 août - Ponteils village: (Projet de programme)

À partir de 14h00 - Concours de pétanque en triplète;

- Loto;
- jeux pour les enfants;
- repas;
- animation musicale.



Atlas de la Biodiversité Communale



Les animations et les inventaires de l'Atlas de la biodiversité se poursuivent en 2022. De nombreuses animations ont eu lieu depuis le mois de mars à Ponteils et St ANDRE attirant un public varié. L'accent est mis cette année sur la participation des enfants de l'école de Vielvic dont la moitié sont Ponteillais :

Visites de jardins : automne, hiver, printemps et été, accompagnées par un agent du Parc National des Cévennes, David HENNEBAULT pour la faune et par Prune PELLET botaniste de l'association Racines de Terriens pour la découverte

de la flore. David GIRARD de l'Office Français de la Biodiversité a sensibilisé les enfants aux enjeux

liés à la rivière et les animateurs ont été surpris par la connaissance fine que les enfants avaient de ce milieu. Lors de la projection du film *le bien être en herbe* de Raymond ACHILLI Alain REYNAUD ouvre la séance en tirant de son sac un brin de folle avoine, chalumeau de paille dont il tire une mélodie comme d'un pipeau devant les enfants ébahis ! En septembre les enfants commenceront à s'occuper de leur jardin ! Le Parc National des Cévennes leur a offert des plants d'arbres mellifères qui ont été plantés au printemps.



Les animations qui ont déjà eu lieu :

Bons et mauvais animaux sauvages, mardi 19 mars, conférence, projection et débat à l'EHPAD de Ponteils par Marie Lucie DUMAS, avec 26 participants dont du public extérieur.

L'art de la greffe à St André Capcèze, avec une leçon de greffage par Raymond COMBES à Montcouviol, avec 12 participants.

Sur les traces des animaux, randonnée, captures vidéo, sur les traces des animaux avec Manuel JACQUET le 7 mai à Ponteils avec 10 participants.

Un jardin extraordinaire : Les personnes âgées de l'EHPAD et des habitants, tout au long de l'année participent à l'ATLAS avec Lili Masson et l'Association Jours de Fête en racontant à une comédienne qui les retranscrit, leurs histoires de vie en lien avec la nature et en chantant des chansons qui ont trait à la thématique avec un musicien (Compagnie Balagan).

Les plantes de chez nous : La bibliothèque la Grange aux livres : animations pour les enfants avec leurs parents avec confection d'un herbier et une animation jeux avec des jeux de la MDL le 14 mai. Participation 10 enfants avec leurs parents à Pontails.



Projection du film le bien être en herbe de Raymond ACHILLI avec la participation d'Alain RE-NAUD ethnobotaniste, sur le savoir des anciens sur les plantes leurs vertus et leurs usages, St André, 70 participants.

Bonjour Herbes folles : Que nous disent les plantes sauvages de la pratique du jardinier. Découverte scientifique et ludique d'un jardin en étant guidé par son jardinier. Animation par Prune PELLET de Racines de Terriens, samedi 9 juillet, 10 participants, à St André Capcèze. Un joli document illustré a aussi été réalisé par Prune PELLET inventoriant une quinzaine de plantes avec un parcours de randonnée allant de Nogeirois à Vielvic .

Programme culturel

Les élus de la commune proposent pour l'année un programme culturel hors saison estivale et ont voté un budget de 5000 € par an pour le réaliser. Un report du budget 2021 a eu lieu sur 2022 ce qui porte le disponible à 10 000 €. Une subvention de 2000 € du département a également été obtenue pour le programme culturel retenu soit 4 spectacles. Une régie communale a été créée avec le concours de deux habitants bénévoles pour prendre les réservations, et gérer la billetterie.

Après les répétitions durant deux jours et l'accueil de la compagnie, deux représentations théâtrales ont eu lieu les 17 et 18 juin avec le comédien Philippe CAUBERE, deux spectacles mettant en scène *les lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet. On sait que *la petite chèvre de Monsieur SEGUIN* a été conçue non loin du rocher communal qui surplombe Concoules. C'est un paysage qui s'offre magnifiquement depuis la place de la Mairie à Pontails. Il a fourni un décor majestueux à ces contes et au jeu de l'acteur. Philippe CAUBERE excelle dans l'invention des personnages de composition, que ce soit dans *le curé de Cucugnan*, *l'homme à la Cerveille d'or* ou dans le plus poétique *Phare des Sanguinaires*. Les spectacles ont attiré à chaque fois 110 personnes et une soixantaine de Pontailais au total avec un engagement important des employés communaux, des bénévoles et des élus durant tous ces temps forts et le prêt gracieux de plateaux scéniques et de chaises par les communes de Concoules, Génolhac et Saint André Capcèze. Le beau temps a été de la partie, ce qui a contribué au succès de l'opération.



Les prochains spectacles prévus auront lieu le **24 septembre** et le **25 novembre**. Il s'agit du groupe JÖAK avec une chanteuse et un contrebassiste : JÖAK joue des compositions originales, improvise, s'empare avec délice des musiques et des textes, les remodèle avec sensibilité et complicité, juste avec une voix, une contrebasse et des percussions. C'est un univers ouvert, mêlant l'improvisation et les musiques du monde, ...et du groupe Voodoo Chéri :

Tantôt chaloupée et dansante, tantôt grave, cérémoniale, improvisée et jazzy, théâtrale et transe, Voodoo chéri vous fera croiser la route des grands noms de la musique américaine, ou encore de la musique Cajun, de la musique de rue ou des chanteurs traditionnels, jusqu'aux chanteurs de l'exil, haïtiens.

